

Sur la compétitivité

Avant les élections législatives "forum" a publié des contributions de Jean-Claude Juncker, Jean Huss, Jean-Claude Reding réfléchissant sur la finalité de notre système économique. Si "forum" n'a pas réussi à faire de cette question brûlante un thème de la campagne électorale, un de nos lecteurs a pris l'initiative, pour prolonger la réflexion, de nous soumettre le texte ci-dessous. Ce document, appelé "note de Fichermont", émane d'un séminaire organisé par le Centre Gandhi, sous les auspices du "Programme FAST" (Prospective et évaluation de la science et de la technologie) de la Commission Européenne.

En réponse à la question posée par le Programme FAST de la Communauté européenne et le Centre Gandhi, à savoir si le principe de concurrence est compatible avec d'autres principes d'organisation de l'économie et de la société, les participants au séminaire de Fichermont des 16 et 17 décembre 1992 ont formulé ensemble les éléments de réponse que l'on trouve ci-après. Il convient cependant de préciser que les idées qui y sont reprises ne peuvent pas se réclamer toutes du consensus; beaucoup d'entre elles

n'ont été qu'évoquées, sans faire l'objet du moindre débat.

1. Principes inspirateurs

La concurrence dans la vie économique est saine car elle fait appel aux ressources diverses de l'être humain qui aime l'émulation et la compétition. Mais, érigée en idéologie, elle devient destructrice; elle crée un climat de lutte économique permanente justifiant la mise à l'écart des moins agressifs, des moins

portés sur le mercantilisme, des plus fragiles. Dans un monde où le profit le plus rapide est le signe du succès, les plus forts résistent au détrimement des faibles. Les moins qualifiés, ceux qui étaient déjà au bord du chemin, deviennent inutiles socialement parce qu'ils ont perdu leur utilité économique.

En soumettant les hommes aux seules lois du marché, on recrée des classes d'utiles et d'inutiles. Ceux-ci sont d'abord les plus pauvres, ceux qui, depuis longtemps victimes de l'exclusion, ne parviennent même pas à s'accrocher aux filets que tend la société. Bientôt ce seront peut-être ceux qui font vivre la culture: puisqu'il n'y a plus d'argent à mettre dans la culture, ceux-là deviennent aussi inutiles. Inutiles encore, ceux dont l'emploi peut être remplacé par un robot. Il faut échapper au climat de crainte perpétuelle d'être largué si on n'est pas "le meilleur", le plus compétitif (apte à affronter la concurrence), pour échapper à ce climat institutionnalisé et oppressant de lutte concurrentielle, de "lutte pour la vie". Il faut plutôt faire s'épanouir au mieux les capacités, faire émerger les ressources et les espoirs de chacun, et faire entendre la voix de tous ceux qui vivent une forme quelconque de détresse.

Cette idée d'une société partagée en personnes utiles et inutiles crée des peurs. Peur de perdre ce qu'on a encore si on se trouve en concurrence avec d'autres, peur de se faire voler si on est riche, peur de devoir changer si on doit aller à la rencontre d'un autre. ce sont des peurs du lendemain, celles dans lesquelles l'extrémisme nationaliste puise son succès qui consiste à conjurer sa peur en méprisant l'autre qui est différent, et qui est ressenti non plus comme un prochain, mais comme un ennemi en tant que concurrent réel ou potentiel.

Le groupe de Fichermont rappelle que l'homme est universel, que tout homme possède la pleine dignité d'homme et que ses différentes expressions culturelles sont l'expression de la richesse de l'Humanité. L'universalité de l'Homme tend à s'exprimer à travers trois niveaux de besoins:

- tout homme a des besoins matériels, comme manger, se couvrir, travailler;
- il a besoin de sécurité et d'appartenance: il lui faut ses racines, ses rites; il a besoin d'apaisement;
- il cherche un projet qui l'appelle tout entier, que ce soit dans la spiritualité, l'éthique ou la foi en l'homme.

Si une de ces trois dimensions lui fait défaut, le véritable épanouissement de l'homme s'en trouve vraisemblablement et considérablement entravé.

La société moderne pousse l'homme à confondre les besoins matériels essentiels qui sont la condition de la dignité humaine, et les satisfactions matérielles venant combler des besoins créés par la publicité et le conformisme social. Elle offre un semblant d'appartenance à ceux qui réussissent.

La société peut-elle évoluer autrement que dans l'écoute et le dialogue? Cette écoute, qui vise à se reconnaître comme homme dans tout autre homme, doit s'apprendre dès le plus jeune âge et à tous les niveaux de l'existence. Cette écoute est la condition du dialogue qui fait qu'on peut s'ouvrir aux idées de l'autre même si on ne les partage pas, de manière à



mieux comprendre et à mieux entrer en harmonie avec lui.

Kosta Raka
in: cartoons 1994

La société de demain devra se bâtir sur la reconnaissance de l'universalité de l'homme. Il faudra que l'économie cesse d'absolutiser le principe de la concurrence et qu'elle s'ouvre à une économie de partage. Devant la pauvreté grandissante, ce partage est urgent.

L'ensemble des indicateurs économiques et sociaux nous montrent que la société actuelle est coincée dans le court terme. en réaction peut-être aux postulats d'une extrême gauche à bout de souffle, sinon à des peurs immédiates, les théories et les pratiques économiques actuelles véhiculent des idées d'extrême droite sans perspective. La société de demain devra impérativement retrouver le sens du temps, à la manière des communautés de vie, qu'elles soient de création récente ou séculaires. Elle mettra en avant non plus la seule valeur absolutisée de la compétitivité, mais bien plutôt des valeurs telles que la convivialité, la tendresse, l'amour. Elle ne permettra plus que pour des motifs économiques certains soient laissées pour compte, d'autres classés comme inutiles, ni que d'autres encore arrachent au plus démunis le droit de décider pour eux-mêmes.

2. Champs d'application

2.1. Le droit à la démocratie

Pour que la démocratie progresse, elle doit trouver une articulation entre la représentation et la participation, que ce soit dans le monde politique ou économique. Une démocratie participative peut se vivre dans les quartiers à condition d'avoir fait l'objet d'un apprentissage de la participation. Elle peut se vivre dans l'entreprise qui décide de pratiquer la transparence de ses comptes. Elle peut se vivre dans les communautés de vie qui, dans les processus de décision, y impliquent tous leurs membres. La participation ne se passe pas de la représentation. La gestion d'une structure plus vaste comme une

commune, une région ou un Etat ne peut se faire que par des mandataires élus ou reconnus. Ceux-ci ont aussi pour mission de défendre les droits des minorités contre les débordements de groupes qui ne fonctionnent pas par consensus.

Il ne serait pas sage de laisser toute la gestion du service public d'une commune à la seule expression de la démocratie participative locale. Le bon fonctionnement de l'Etat demande qu'elle y soit librement mais pleinement intégrée.

Dans l'entreprise, la démocratie passe aussi par le respect des processus d'information et de participation des travailleurs. La fiscalité peut jouer un rôle d'orientation lorsque l'entreprise fait des choix de gestion des ressources humaines, tel qu'un arbitrage entre les hommes et les machines.

Afin de mieux comparer les économies, il faudrait conjuguer, d'une part, la notion du PNB ou Produit National Brut laquelle est une grandeur purement théorique faisant abstraction des personnes et de l'économie non monétaire, avec, d'autre part, des valeurs de référence, comme par exemple celles qui sont reprises dans l'Indicateur de développement humain et l'*Indicateur de Développement Ecologique (1)* et qui tiennent compte de la place ou du rejet de la personne dans une économie.

La démocratie a encore sa place dans les actionnariats. La société de demain devrait faire un sort aux actionnariats spéculatifs dont le seul but est de réaliser au plus vite un profit sur le travail de l'entreprise et créer un actionnariat responsable devant l'entreprise et la société à partir de la prise de conscience du rôle social de l'entreprise démocratique. Une prise de conscience déjà en cours, qui doit s'étendre et nous amener à ne plus voir autrement le monde comme un tout, une prise de conscience que le monde est limité et qu'au sein de son immense diversité, chaque homme peut souffrir ou se réjouir de ce qui arrive à tout autre homme. La découverte croissante de l'infinie complexité des rapports entre les hommes, entre les cultures, les techniques et les sciences nous oblige à aborder la réalité autrement qu'auparavant et à y chercher la compréhension des systèmes qui nous dominent.

2.2. Une économie de partage

L'économie de partage doit, sinon se substituer, au moins se conjuguer à l'économie de concurrence et pénétrer le tissu économique depuis la petite unité jusqu'à la gestion de l'ensemble. Les entités de l'économie de partage cherchent à ne pas dépasser une échelle à dimension humaine. Sauf exception, elles ne dépassent pas le cadre de la localité, et favorisent des productions répondant par priorité aux besoins fondamentaux de la population environnante, en commençant par les plus démunis. Elles participent à la récupération ou au recyclage. Elles contribuent à un meilleur environnement. Dans la mesure de leurs moyens, elles cherchent à donner du travail à tous ceux qui en cherchent. Ce travail doit générer une rémunération et permettre une reconnaissance sociale par le sens qu'il confère à la vie de celui qui l'exerce. Ce sont des entreprises localisées et localisables. Intégrées ou non à un système économique

plus vaste, elles doivent garder la maîtrise de leur croissance.

Dans la plupart des pays européens, on voit apparaître à l'heure actuelle des communautés et des entreprises dont la finalité affirmée est de permettre à des personnes rejetées par le système de retrouver une occupation professionnelle. Ces entités sont à la recherche d'une reconnaissance juridique et d'un statut approprié. Certaines contiennent en germe les éléments d'un renouveau de société. En particulier, elles montrent comment une vie communautaire couplée avec un choix de vie simple permet de générer des surplus qui peuvent être injectés dans d'autres activités socialement utiles. Dans ces structures, toute personne est utile, quelle que soit sa qualification ou sa compétence. Dans l'économie de partage, chacun peut poursuivre un gagne-pain plus pur en donnant plus de cohérence, tant à travers sa propre production que sa propre consommation, aux valeurs universelles auxquelles il adhère.

L'avenir de ces entités est de créer entre elles des réseaux. Ces réseaux regroupent de nombreux centres d'activités, assurant chacun sa propre autonomie mais en interrelation avec les autres, fonctionnant sur un modèle d'entraide et de saine émulation plutôt que selon un modèle de concurrence.

A l'échelle mondiale, l'économie de partage est difficilement conciliable avec les excès de la propriété privée, surtout du sol et du sous-sol. Afin de rendre aux générations suivantes une terre viable, il refuse l'accaparement - par qui que ce soit - de l'économie mondiale. L'économie de partage cherche à assurer la sécurité économique pour tous, en commençant par les plus faibles. Elle interdit de mettre en danger le bien commun ou de l'exploiter à des fins d'appropriation.

Mais elle veillera aussi à ne pas déstabiliser des économies nationales. L'économie de partage exige une remise en question radicale d'institutions internationales insuffisamment contrôlées démocratiquement comme la Banque mondiale, le FMI ou le GATT, entièrement fondés sur l'économie de profit et non sur une économie au service de l'homme, de tout homme, et de tout l'homme.

Dans cette même perspective, l'économie de partage devrait permettre à chacun de s'accorder des plages de ressourcement. Dans la perspective du partage, les temps de ressourcement des uns peuvent devenir les temps de travail des autres.

3. Contrat social

En tant qu'êtres humains, nous sommes confrontés au défi le plus grave qui se soit posé jusqu'à présent; dans les vingt années à venir, nous allons devoir donner une place à trois milliards d'hommes et de femmes en plus alors que déjà actuellement, seul un être humain sur trois ou sur quatre mange à sa faim. Nous passerons de 5 à 8 milliards d'hommes sur terre. Déjà aujourd'hui, à peine un milliard d'hommes a accès à un travail régulier et rémunéré.

Les tenants d'une économie de partage affirment leur volonté de tenter ensemble tout ce qui est en leur

pouvoir pour remplacer les mécanismes d'exclusion qui partagent les hommes en utiles et inutiles, par des systèmes plus respectueux de la dignité humaine à tous les échelons de la société et sous toutes les latitudes.

Ils sont conscients qu'on ne peut rien faire seul, mais que chacun de nous a sa responsabilité propre dans la recherche de solutions qui doivent conduire à ce partage.

Reproduction autorisée de MUTATIONS, no 116/1994, bimestriel du Centre Gandhi au service de l'Homme et de la Vie, Bruxelles.

(1) Cfr. " *Le développement écologique au travers d'indicateurs significatifs pour la détermination, le suivi et l'évaluation d'une politique de développement*" comprenant des "Notes techniques" PNUD-ONU. Groupe des Verts au Parlement Européen - Séminaire sur l'Ecodeveloppement - déc. 1992, rue Belliard 97 - 113, 1047 Bruxelles. Tél. 284.30.45; Fax 230.78.37.